

## Conseil d'éthique clinique

Au service du personnel médical et soignant de l'Hôpital du Valais, du patient et de ses proches



### Comment se déroule le processus d'élaboration d'avis ?

La personne qui sollicite l'avis du Conseil d'éthique clinique sur une situation clinique déterminée doit **adresser sa requête par écrit au Conseil d'éthique clinique. Celui-ci:**

**Examine** si la demande d'avis entre dans ses compétences. En l'absence de motifs suffisants pour saisir le Conseil d'éthique clinique, il avise immédiatement le requérant au moyen d'un bref rapport écrit. Le délai de traitement de la demande dépend de son degré d'urgence.

**Organise une réflexion** en impliquant tous les acteurs concernés. La discussion interdisciplinaire permet au Conseil d'éthique clinique de formuler son avis. Il peut, le cas échéant, faire appel à des experts externes.

**L'avis est transmis au demandeur.**

**Les autres personnes concernées en sont informées.**

### Confidentialité:

Les séances du Conseil d'éthique clinique et ses avis consultatifs ont un caractère strictement confidentiel. Ses membres ainsi que les experts consultés sont tenus au secret de fonction et au secret professionnel. La protection des données personnelles du patient est garantie.

### Quelles prestations ne sont pas de l'ordre de l'éthique clinique ?

Le Conseil d'éthique clinique n'est pas compétent pour:

- examiner les protocoles de recherche;
- juger la qualité du traitement médical et soignant administré;
- assumer la responsabilité de la prise en charge du patient qui demeure auprès du responsable de l'équipe médicale ou soignante;
- résoudre des problèmes de communication au sein des équipes médicales ou soignantes;
- se substituer ou remplacer le conseil juridique.

### Contact

Vous pouvez prendre contact avec le **Service de piquet ou le Secrétariat du Conseil d'éthique clinique** par téléphone, e-mail ou par courrier postal.

Le «**formulaire du Conseil d'éthique clinique**» vous permet de rédiger votre demande.

Il est disponible sur [www.hopitalvs.ch/ethiqueclinique](http://www.hopitalvs.ch/ethiqueclinique)

### Conseil d'éthique clinique

Téléphones: 027 603 65 60 (français)  
027 603 65 61 (allemand)  
(du lundi au vendredi de 8h à 18h)

E-mail: [ethique.clinique@hopitalvs.ch](mailto:ethique.clinique@hopitalvs.ch)

Par courrier: Hôpital du Valais  
Conseil d'éthique clinique  
Av. du Grand-Champsec 86  
Case postale 696  
1951 Sion

### Liens utiles

- Académie Suisse des Sciences Médicales (ASSM), [www.samw.ch](http://www.samw.ch)  
T 031 306 92 70
- Commission Nationale d'Ethique pour la Médecine Humaine (CNE)  
[www.nek-cne.ch](http://www.nek-cne.ch)  
T 058 464 02 36
- Commission Cantonale Valaisanne d'Ethique Médicale (CCVEM), secrétariat:  
T 027 603 49 15

[www.hopitalvs.ch](http://www.hopitalvs.ch) | [www.spitalvs.ch](http://www.spitalvs.ch)



Hôpital du Valais  
Spital Wallis

Le quotidien hospitalier et l'évolution de la médecine moderne demandent parfois de la part des médecins, des soignants ainsi que des patients et de leurs proches des décisions complexes. En plus des traitements et soins médicaux administrés, il s'agit de prendre en compte les valeurs et les principes moraux.

Le Conseil d'éthique clinique de l'Hôpital du Valais peut soutenir le personnel et les patients de l'institution dans ces prises de décision.

## Un Conseil d'éthique clinique:

### Pourquoi?

«L'éthique» dans le cadre de l'Hôpital concerne le bien et les besoins des usagers. Il s'agit notamment d'évaluer les avantages et les risques pour le patient en tenant compte des valeurs éthiques et professionnelles.

Le Conseil d'éthique clinique émet un avis dans une situation clinique concrète, impliquant un conflit de valeurs ou des dilemmes moraux, y compris lorsqu'une prise de décision rapide est nécessaire.

Il donne des recommandations (non contraignantes) concernant des situations cliniques générales qui impliquent des éléments éthiques et qui peuvent se rencontrer dans la pratique médicale hospitalière.

Il participe, en coordination avec les structures déjà existantes dans ce domaine, à la formation continue en éthique clinique du personnel hospitalier.

### Pour qui?

Le Conseil d'éthique clinique peut être sollicité, à propos d'une situation clinique déterminée, par toute personne qui y a un intérêt, notamment **le personnel médico-soignant de l'Hôpital du Valais, le patient, son représentant légal, ses proches et son médecin traitant.**

### Qui en fait partie?

Les membres du Conseil d'éthique clinique de l'Hôpital du Valais sont choisis en fonction de leurs qualités professionnelles et humaines, de leur intérêt pour l'éthique et de leur aptitude à jouer le rôle de conseiller. Ils siègent à titre personnel.

Les compétences représentées sont notamment:

- médicales et soignantes;
- juridiques;
- philosophiques et théologiques.

Des personnes internes et externes à l'institution, des deux sexes, des deux régions linguistiques du canton y sont représentées. L'aspect pluridisciplinaire et pluriculturel est ainsi assuré.



### Comment solliciter un avis?

Adressez-vous au Service de piquet ou au Secrétariat du Conseil d'éthique clinique (coordonnées au verso).

Le «**formulaire du Conseil d'éthique clinique**» permet de rédiger votre demande afin qu'elle puisse être traitée de façon efficace et dans les meilleurs délais.

Il s'agit notamment de préciser et de décrire les éléments ci-dessous:

- coordonnées du demandeur;
- contexte de sa demande (médical, soins, psychosocial, spirituel);
- problèmes éthiques perçus;
- délai de réponse souhaité.

## Formulaire pour rédiger votre demande au Conseil d'éthique clinique

### Coordonnées du demandeur

Nom / Prénom: \_\_\_\_\_

T: \_\_\_\_\_ E-mail: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

### Relation avec le patient

\_\_\_\_\_

### Si collaborateur de l'Hôpital du Valais

Service / Département: \_\_\_\_\_

Site hospitalier: \_\_\_\_\_

### Contexte de la demande

(médical, soins, psychosocial, spirituel, valeurs)

\_\_\_\_\_

### Problèmes éthiques perçus

\_\_\_\_\_

### Personnes qui, à votre avis, devraient être impliquées dans la réflexion

\_\_\_\_\_

### Délai de réponse souhaité

Jours à venir  Semaines à venir  Mois à venir

### Contact: Service de piquet et Secrétariat du Conseil d'éthique clinique

Téléphones: 027 603 65 60 (français)  
027 603 65 61 (allemand)  
(du lundi au vendredi de 8h à 18h)

E-mail: [ethique.clinique@hopitalvs.ch](mailto:ethique.clinique@hopitalvs.ch)

Par courrier: Hôpital du Valais, Conseil d'éthique clinique,  
Av. du Grand-Champsec 86, CP 696, 1951 Sion

Le formulaire est disponible sur  
[www.hopitalvs.ch/ethiqueclinique](http://www.hopitalvs.ch/ethiqueclinique)

